Écrit par Alain RASSAT
Lundi, 27 Janvier 2020 00:00

Le maire de la commune de Peyrignac a fait ses adieux vendredi soir pour sa cérémonie de voeux. Il ne souhaite pas se représenter. Il a rappelé pourquoi il fait bon vivre à Peyrignac : ses commerces, boulangerie, épicerie et restaurants en tête, son camping 3 étoiles de 70 emplacements avec piscine, un GAEC qui produit des oeufs et élève des moutons, l'école qui accueille en RPI deux classes de CE1 et CE2, les huit associations de la commune qui participent à la vie sociale et à l'animation, la bibliothèque, les services communaux... et le conseil municipal qui n'a pas ménagé ses efforts. Dans son discours, le maire est revenu sur les nombreux investissements qui ont pu être réalisés "en des temps plus bénis", notamment sur les routes... Celle qui mène au gymnase, va être élargie avec un passage piétonnier aménagé. Un city-stade va voir le jour au premier semestre, et un agrandissement du cimetière est prévu avec un colombarium de 12 places, etc. Le départ d'une équipe, c'est toujours un peu triste. Mais là, c'est d'autant plus touchant de comprendre les véritables raisons qui ont poussé le maire à rendre son tablier. Il se confie, en aparté, dans une interview où il évoque, cinq ans après, son échec de quelques voix seulement à sa candidature au conseil départemental. En faisant les comptes, il s'était aperçu que c'était sur sa propre commune qu'il n'avait pas reçu le soutien de ses administrés ! Un détail important sans aucun doute à rappeler à quelques semaines des élections municipales : ne pas voter peut parfois faire perdre le candidat le plus cher à ses yeux...

Le discours intégral du maire de Peyrignac, Serge Pedenon, le vendredi 24 janvier 2020 :

"C’est avec plaisir que le conseil municipal et moi même, nous vous accueillons ce soir à Peyrignac pour cette cérémonie des vœux qui est la dernière du mandat et donc de notre

équipe municipale, et je veux donc saluer et remercier de leur présence : nos conseillers départementaux Francine Bourra et Dominique Bousquet ; les maires et élus des communes voisines ; mes collègues du conseil municipal et j'aurai, avec vous, en cet instant, une pensée toute particulière et émue pour notre adjoint Gino Gava qui nous a quittés récemment ; le lieutenant Mondin, responsable des services de gendarmerie avec lequel nous avons travaillé en 2019 pour la mise en place de l'opération « participation citoyenne » ; le nouveau responsable du service d'incendie et de secours du Lardin, M. Volf ; les chefs d'entreprises et les artisans locaux et extérieurs, avec lesquels nous avons l'habitude de travailler ; nos amis Jean Demaison du SIAEP et J-Y. Vergne, les « porteurs d'eau » comme on dit en cyclisme ; les responsables d'associations de la commune dont je reparlerai et ceux de l'extérieur dont Interm'aide que j'aperçois avec ses deux fers de lance : Iannick et Florence ; M. l'Abbé Alain Bernard Anga Mbassoa ; et bien sûr les habitants de la commune toujours friands de ce type de rencontres dont quelques nouveaux arrivants à qui nous souhaitons la bienvenue et la plus parfaite intégration, en leur précisant que la meilleure façon pour cela est de participer à la vie associative.

Une cérémonie des vœux, ça doit être en premier lieu un hommage rendu à tout ce que notre commune compte comme forces vives. Je citerai en premier nos commerces que l'on cite en exemple et nous sommes effectivement gâtés en ce domaine et je ferai référence en premier lieu à l'alimentation générale qui cumule en outre le point poste, le tabac, les journaux, le gaz. Dans le même immeuble, on ne présente plus le bar restaurant « Le Taravelou » dont la renommée n'est plus à faire, pas plus que celle de la boulangerie pâtisserie « Le Pain de Peyrignac », finaliste régional du concours national et bizarrement perdant de cette finale de façon bizarroïde, nous n'épiloguerons pas. En dehors du centre bourg, je n'oublie pas que nous avons la chance d'avoir un deuxième restaurant le « Marquee », qui tire également son épingle du jeu, de même que notre camping trois étoiles de 70 emplacements qui accueille environ 280 habitants supplémentaires sur la commune lorsqu'il fait le plein à la belle saison, s'appuyant sur une clientèle fidèle et des installations haut de gamme. Pour que vous ne l'ignoriez pas, je vous précise que le multiple rural (épicerie et restaurant) installé en 2004, appartient à la commune, une modeste dépense de 404 219 € réalisée en 2003/2004 et dont les emprunts sont remboursés. Il en est de même pour le terrain de camping, du moins en ce qui concerne les murs et toutes les installations, ainsi que la piscine et la station d'épuration. La dépense engagée par la commune étant proche de 377.000 €.

Dans un registre voisin, je n'oublierai pas le GAEC des Coteaux avec la famille Garel, définitivement adoptée, et qui a parfaitement pris le relai dans la production d'oeufs et de moutons. Ces commerces et activités représentent des points de rencontre qui animent et dynamisent la vie de la commune. Ils représentent à l'évidence le premier atout de notre commune que je veux mettre en évidence. Dans cette vie de centre bourg qui est primordiale dans nos communes rurales, l'école est bien évidemment un autre maillon essentiel avec nos deux classes basées à Peyrignac et qui reçoivent les élèves de CE1 et CE2 sous la houlette de Jérémie Congy et de Mme Lacour. Pour tout dire, notre RPI nouveau, ainsi constitué avec La Bachellerie et Saint-Rabier fonctionne de la meilleure façon qui soit et on se félicite tous les jours d'avoir opéré ce regroupement qui compte en cette année scolaire 136 élèves répartis en

7 classes, soit une moyenne toute proche de 20 élèves par classe. Vous aurez bien sûr compris que cette école bien stabilisée nous tient à coeur et constitue le deuxième atout pour notre commune.

Pour continuer dans ce registre, je n'oublierai pas bien sûr dans cette énumération les diverses associations qui participent grandement à cette vie sociale, à l'animation et à la bonne ambiance qui règne sur notre territoire. Pour faire simple, je me limiterai à les énumérer et à leur dire un grand merci. Je veux parler de la bibliothèque avec Brigitte, Annie, Dominique et Claire, puis je citerai le comité des fêtes présidé par Fabienne avec sa trentaine de bénévoles qui ensoleille notre été avec les marchés de producteurs et la fête new look de fin août. Un grand coup de chapeau également à Bernadette responsable des ainés ruraux, une association qui compte prés de 150 adhérents et diverses activités dont la marche, des voyages et des repas fraternels et toujours diététiques. De son côté, l'amicale laique sous la houlette de Nathalie n'est pas en reste et compte également différents domaines d'intervention qu'il serait trop long d'énumérer. S'y ajoutent le club de quad drivé par Alain Rouland et l'aéromodélisme avec Gilles Cron.

Deux autres structures ont vu le jour en 2019 : une AMAP qui propose des produits fermiers chaque samedi, et une nouvelle association théatrale « Tout est permis » en association avec Le Lardin, et j'en terminerai avec la chasse qui poursuit paisiblement son bout de chemin, la fleur au fusil. Cette longue liste de huit associations fait, comme chacun sait, qu'il se passe toujours quelque chose à Peyrignac, ce qui constitue à l'évidence le troisième atout de taille pour notre commune. Dans ce puzzle, nous avons également comme dans chaque commune, les services et employés communaux sans lesquels une mairie serait un astre mort. J'en profiterai pour les remercier avec une mention spéciale à Bernadette qui opére désormais seule en mairie et qui ne chôme guère, vous vous en doutez. Qui plus est, elle doit surtout supporter son voisin de bureau, maire de son état qui n'est pas toujours facile. Je n' oublierai pas bien sûr tous ses collègues qui gravitent autour de l'école, de la garderie, de la cantine et ceux qui participent à l'entretien du bourg, des villages et des routes, ce qui constitue un quatrième atout

non négligeable pour les habitants.

J’ai gardé pour la fin de ce chapitre les remerciements que je souhaite adresser au conseil municipal en place actuellement. Plus que tout, je veux mettre en évidence la qualité de nos relations et le climat qui a prévalu au cours de nos réunions ainsi que la richesse et le sérieux de nos débats et pour faire court, je vous dirai que pendant trois mandats, ça a été un réel plaisir de travailler avec les élus qui se sont succédés et dont aucun n’a jamais quitté le navire. Il s’agit du dernier atout et non des moindres dans cette énumération de nos forces et qui nous ont permis de transformer Peyrignac, n’ayons pas peur des mots. Même si on est un peu chauvin, tous ces points positifs favorisent l’attractivité de la commune. L'accroissement continu de la population vient le confirmer, et ce n’est pas fini puisque six permis de construire ont été déposés en 2019 et une quinzaine de nouvelles familles ont choisi Peyrignac pour s’installer.

Après ce tour d’horizon sur notre qualité de vie, je veux vous préciser que lors de ces cérémonies des vœux qui se situe en période électorale, on ne peut pas parler des projets d’avenir qui pourraient être assimilés à de la propagande électorale, et même si ça ne me concerne pas, j’y suis tenu. En d’autres termes, si je ne peux pas vous parler de l’avenir, on parlera du passé et je retracerai en les résumant quelques étapes et réalisations de ces dernières années qui ont donc grandement contribué à l’essor de la commune. Tout en restant modeste donc, comme d’habitude, il n’est donc pas inutile de rappeler brièvement les investissements réalisés en 2019 avec des moyens pourtant de plus en plus réduits. Cette année a été un peu perturbée pour entreprendre des travaux, surtout en fin d’année avec les pluies du dernier trimestre. Cela étant, en toute fin d’année 2018, nous avons déjà réalisé une première tranche de travaux de 21 612 € payés en 2019 et concernant pour l’essentiel la route des Perds. Les travaux routiers prévus pour le dernier trimestre de 2019 ont donc dû être repoussés au premier trimestre de cette année 2020 et le marché passé avec l’entreprise Lagarde et Laronze (comme la première tranche d’ailleurs), pour un montant de 35.650 € TTC, concerne la finition de la route des Perds d’une part, et surtout la route de La Brousse qui mène au camping, au gymnase et au lotissement du Puy de Capette. Aux beaux jours, cette voie sera donc portée à 4 mètres pour s’adapter à la circulation avec un accotement piétonnier aménagé et engazonné. La dépense est provisionnée et sera donc financée avec des crédits de 2019 comme prévu. Ainsi, on laissera nos routes en bon état de circulation quoi qu’on en pense et il suffit d’aller voir ailleurs pour s’en convaincre.

Un deuxième chantier a démarré en 2019 pour être suspendu, toujours à cause de la pluviométrie, et il sera repris, incessamment sous peu, en début d’année 2020. Il s’agit d’une part de quelques jeux supplémentaires qui ont été installés en fin d’année sur le plateau scolaire en complément de ceux aménagés en 2017. Dans le prolongement, au cours du premier trimestre, l’aire de jeux dite « city stade » prévue également sur le plateau scolaire verra le jour afin de pouvoir pratiquer sur le même espace plusieurs sports : foot, hand, basket, volley, badminton, etc. pour une dépense globale de cet ensemble de 35 828 €. Je vous parlerai ensuite de deux opérations qui sont bien avancées à ce jour, il s’agit de l’achat d’une

parcelle de 5000 m² à la famille Lacombe (que je remercie au passage) pour agrandir le cimetière au dessus de l'actuel ; l'acte est en cours aprés le passage du géomètre. Dans le même registre, il a été passé un marché avec l'entreprise Veyssiere en vue de l'installation d'un columbarium de 12 places. Vous voyez que l'on pense à votre avenir et je tenais à ce que vous le sachiez, et avec un demi hectare de plus au cimetière, il n'y a pas de soucis à se faire pour un bout de temps ! Cela étant, si je ne peux pas parler de l'avenir d'autant plus qu'il appartient à ceux qui prendront les rênes, rien ne m'interdit de vous rappeler globalement ce qui a été fait au cours du mandat qui se termine puis les grandes lignes des deux précédents. En effet, avant de boire un coup, ça se mérite. Ainsi, nous avons engagé ces cinq dernières années pour 734 000 € de travaux, qu'il serait fastidieux d'énumérer, soit une moyenne de prés de 150 000 € par an, ce qui n'est pas rien avec notamment en 2014/2015 l'aménagement de la dernière tranche du bourg (la grande rue) et de La Bonnelle pour 305 000 €. Pour l'essentiel, le reste de la dépense se rapporte comme toujours à la voirie, à l'achat et à l'aménagement d'une grange en centre bourg, ainsi que le bâtiment occupé par les ambulances AJC, l'installation du numérique dans deux classes et la première tranche de l'aire de jeux.

En remontant dans le temps, je terminerai le chapitre investissement en précisant qu'en dehors de ce dernier mandat que je viens d'évoquer, nous avions réalisé lors des deux derniers précédents de 2001 à 2013, d'importants travaux que je me contenterai d'énumérer même s'ils ont un peu changé le visage de la commune : en rachetant le camping au gérant et en le portant de 30 à 70 places puis en installant une piscine et une station d'épuration soit 377 000 € ; en créant un multiple rural avec un restaurant / bar, une alimentation générale et des activités annexes pour 404 219 €, en sachant que les emprunts réalisés pour cette opération se sont terminés en 2019, et que les loyers à venir seront quasi nets de charges ; en faisant installer en 2008, 300 m² de panneaux solaires sur le gymnase pour 185 000 € et là aussi il ne nous reste que quatre annuités d'emprunt mais nous dégageons chaque année plus de 15 000 € de bénéfices. C'est sans doute la meilleure opération que nous ayons faite en termes de rentabilité et d'écologie avec une production d'énergie propre distribuée sur la commune ; en réalisant deux tranches d'assainissement collectif desservant environ 300 habitants, c'est à dire la moitié de la population pour une dépense de 450 000 € qui nous laissait chaque année de 5 à 9.000 € d'excédents avant que la communauté de communes ne prenne la compétence et les excédents. Là aussi, les emprunts notamment de la première tranche sont quasiment remboursés ; en aménageant le centre bourg en trois tranches de travaux depuis l'école jusqu'au au bas du bourg pour une dépense de 822 526 € comprenant d'ailleurs la dernière tranche de 305 000 € dont j'ai parlé il y a un instant ; en construisant une cantine, une extension de l'école et une salle de réunions pour 307 523 € ; en ajoutant ces différents chiffres qui ne prennent en compte que les dépenses les plus significatives qui se voient dans le paysage local, on arrive à une dépense de l'ordre de 2 546 000 € sur ces quelques opérations d'importance qui ont marqué nos mandats sans que la voirie, et l'entretien de nos nombreux bâtiments communaux, deux sources non négligeables de dépenses, ne soient prises en compte.

C'était le bon temps ou il suffisait de se baisser pour ramasser les subventions et nous avons eu du flair de réaliser ces opérations en ces temps bénis. Malgré ces différents travaux, notre endettement par habitant est aujourd'hui de 660 € soit, à peu de choses prés, le ratio des communes de moins de 1000 habitants et il diminue chaque année puisque nous n'avons pas fait d'emprunt depuis 2015… ni augmenter la fiscalité d'ailleurs dont les taux sont parmi les plus faibles du secteur. Voici, rapidement relaté par grandes lignes le bilan des réalisations de nos trois mandats électifs successifs, tout ceci, dans un contexte de diminution de nos dotations en provenance de l'État et avec une pêche aux subventions désormais de plus en plus difficile. Au final, je crois que l'on peut dire que l'on rend à nos successeurs la maison propre avec un endettement raisonnable et surtout un excédent de fonctionnement 2019 représentant 29 % du montant des recettes du budget de fonctionnement soit de l'ordre de 140 000 € qui seront bien utiles pour assurer le financement des investissements 2020 de nos successeurs. Il n'en demeure pas moins qu'il reste toujours à faire et nous ne doutons pas que ceux et celles qui nous remplaceront auront encore un peu de pain sur la planche même si vous avez compris au fil des énumérations précédentes que nous ne sommes pas restés les bras croisés.

Pour ne rien vous cacher, dans moins de deux mois maintenant, notre dernier mandat s'achèvera et, en ce qui me concerne, comme quelques uns de mes collègues maires et pour les mêmes motifs, je ne solliciterai pas un nouveau bail aprés 19 ans de maire et précédemment six ans d'adjoint, c'est à dire 25 ans, un quart de siècle ! Je ne doute pas que l'on trouvera une solution de remplacement comme cela se passe ailleurs. En effet, comme chacun sait, nul n'est irremplaçable, et il n'y a donc pas de raisons qu'il n'en soit pas de même chez nous. Après ce tour d'horizon et m'excusant surtout pour l'avalanche de chiffres toujours indigeste, j'en terminerai en vous adressant mes vœux de bonne et heureuse année et en vous souhaitant la santé pour vous et vos proches et que 2020 soit une année à tous égards positive".

Serge Pedenon